



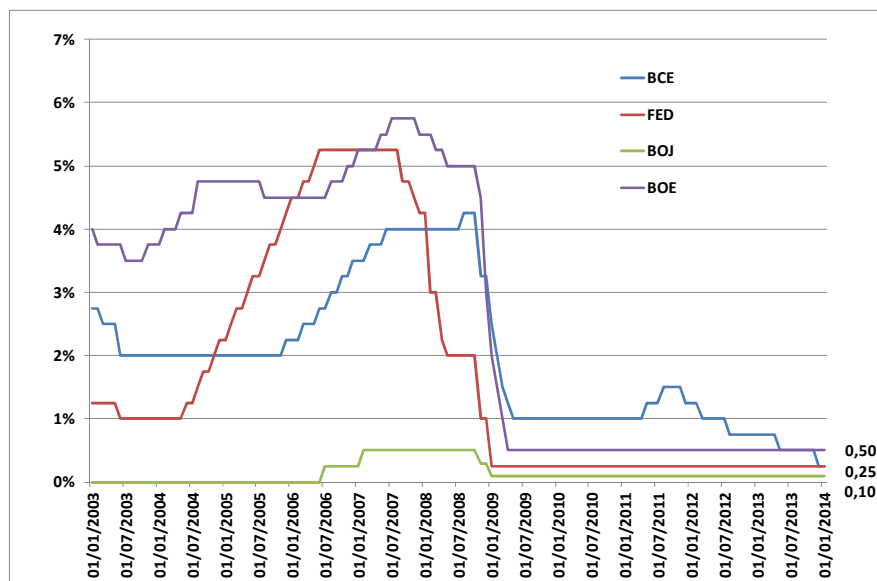
1 - Actualité nationale et internationale

Taux d'intérêt

La BCE laisse ses taux inchangés

Le Conseil des gouverneurs de la BCE, lors de sa réunion du 6 février 2014, a décidé de laisser inchangés les taux d'intérêt directeurs de la BCE. M. Draghi, Président de la BCE, a déclaré, lors de sa conférence de presse : « les tensions sous-jacentes sur les prix dans la zone euro restent faibles et les évolutions de la monnaie et du crédit sont atones. Les anticipations d'inflation pour la zone euro à moyen et long terme restent solidement ancrées à un niveau compatible avec notre objectif de maintenir l'inflation à des taux inférieurs à, mais proches de 2 %. Comme indiqué précédemment, nous traversons actuellement une période prolongée de faible inflation, qui sera suivie d'une remontée graduelle vers des taux d'inflation inférieurs à, mais proches de 2 % (...). Nous réitérons fermement nos indications sur la trajectoire future des taux directeurs de la BCE. Nous continuons de prévoir que ces taux resteront à leurs niveaux actuels ou à des niveaux plus bas sur une période prolongée. Cette anticipation est fondée sur le maintien à moyen terme de perspectives d'inflation globalement modérées, compte tenu de la faiblesse généralisée de l'économie et de l'atonie des évolutions monétaires. En ce qui concerne la volatilité récente du marché monétaire et ses implications éventuelles pour l'orientation de notre politique monétaire, nous suivons attentivement les évolutions et sommes prêts à examiner tous les instruments disponibles. Au total, nous restons fermement déterminés à conserver notre orientation largement accommodante et à prendre, si nécessaire, de nouvelles mesures décisives. »

Taux directeur des principales banques centrales



Chômage

Légère hausse des demandeurs d'emploi de catégorie A

En France métropolitaine, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A s'est établi à 3 303 200 fin décembre 2013. Ce nombre est en hausse de 0,3 % par rapport à fin novembre 2013, soit +10 200 personnes. Sur un an, le chômage s'est accru de 5,7 %.

Légère baisse du taux de chômage en ZE17

Eurostat a publié le taux de chômage corrigé des variations saisonnières de la zone euro (ZE17). Il s'est établi à 12,0 % en décembre 2013, en légère baisse depuis octobre (12,1 %). Dans l'UE28, le taux de chômage a été de 10,7 % en décembre 2013, en baisse par rapport au taux de 10,8 % relevé en novembre. En décembre 2013, 26,200 millions d'hommes et de femmes étaient au chômage dans l'UE28, dont 19,010 millions dans la zone euro. Par rapport à novembre 2013, le nombre de chômeurs a diminué de 162 000 dans l'UE28 et de 129 000 dans la zone euro. Comparé à décembre 2012, le chômage a décliné de 173 000 personnes dans l'UE28, mais s'est accru de 130 000 dans la zone euro. Parmi les États membres, les taux de chômage les plus faibles ont été enregistrés en Autriche (4,9 %), en Allemagne (5,1 %) et au Luxembourg (6,2 %) ; à l'inverse, les plus élevés se retrouvent en Grèce (27,8 % en octobre 2013) et en Espagne (25,8 %).

Baisse du taux d'inflation en zone euro

Le taux d'inflation annuel de la zone euro est estimé à 0,7 % en janvier 2014, en baisse par rapport au mois de décembre 2013, où il était de 0,8 %, selon une estimation rapide publiée par Eurostat. S'agissant des principales composantes de l'inflation de la zone euro, l'alimentation, les boissons alcoolisées et le tabac devraient connaître le taux annuel le plus élevé en janvier (1,7 % contre 1,8 % en décembre), suivis des services (1,1 % contre 1,0 % en décembre), des biens industriels hors énergie (0,2 %, contre 0,3 % en décembre) et de l'énergie (-1,2 % contre 0,0 % en décembre).

États-Unis

Relèvement du plafond de la dette

La Chambre des représentants a approuvé mardi 11 février le relèvement du plafond de la dette de l'État fédéral jusqu'au 15 mars 2015. La mesure devra être entérinée par le Sénat.

Asie/Pacifique

Chine : Ralentissement de l'économie en 2014 ?

L'indice HSBC /PMI publié vendredi 7 février est descendu à 50,7, niveau le plus bas depuis août 2011. Il était à 50,9 en décembre, mais reste tout de même au-dessus du seuil des 50 points, frontière entre croissance et contraction de l'activité. Si la composante « nouvelles affaires » est au plus bas depuis sept mois, certains analystes mettent en cause le nouvel an Chinois à l'origine de nombreuses fermetures de magasins. Par ailleurs, selon le bureau national des statistiques, l'indice PMI des directeurs d'achat du secteur des services était en janvier à 53,4 contre 54,6 en décembre 2013 (au plus bas depuis décembre 2008). Cette enquête est la troisième en deux semaines qui suggère un possible ralentissement de la croissance chinoise cette année.

Japon : nouveau repli de la confiance des ménages

Selon une étude mensuelle effectuée par le gouvernement mi-janvier, auprès de quelque 5 700 foyers de deux personnes et plus, l'indice général de confiance s'est établi à 40,5 points en janvier, contre 41,3 points en décembre et 42,5 points en novembre. Or, cette étude a été réalisée à quelques semaines d'une hausse de la taxe sur la consommation qui va peser sur le pouvoir d'achat des ménages et qui risque de détériorer encore cet indice. Un résultat inférieur à 50 indique que les particuliers redoutent majoritairement une dégradation de l'environnement économique.

Actualité législative

Décret du 27 janvier 2014 portant sur les modalités de mise en œuvre des opérations de virements et de prélèvements en euros mentionnées à l'article L. 712-8 du code monétaire et financier (« SEPA COM Pacifique »)

http://www.legifrance.gouv.fr/jopdf/common/jo_pdf.jsp?numJO=0&dateJO=20140128&numTexte=13&pageDebut=01639&pageFin=01640

Arrêté du 27 janvier 2014 relatif aux exigences applicables aux opérations de virements et de prélèvements en euros définies à l'article L. 712-8 du code monétaire et financier

http://www.legifrance.gouv.fr/jopdf/common/jo_pdf.jsp?numJO=0&dateJO=20140128&numTexte=18&pageDebut=01640&pageFin=01641

2 – Actualité régionale

[Le Fonds Pacifique 2014 alloue une enveloppe de 150 millions de francs CPF aux trois collectivités françaises](#)

Le Fonds de coopération économique et culturelle pour le Pacifique alimenté par l'État français va financer un ensemble de projets contribuant à l'intégration régionale de la Nouvelle-Calédonie, de la Polynésie française et de Wallis-et-Futuna. Il prévoit l'attribution d'une aide de 150 millions de francs CFP sous forme de subvention à laquelle s'ajoute une enveloppe de 40 millions du gouvernement de Nouvelle-Calédonie. Lors de la réunion du comité directeur le 23 janvier dernier à Paris, les responsables ont identifié des pistes d'actions. Parmi celles-ci figurent plusieurs projets agricoles nécessitant un renforcement de la coopération entre les chambres de l'agriculture des États de la région (Vanuatu, Fidji) et les collectivités françaises voisines. D'autres secteurs profiteront de cette allocation notamment l'enseignement supérieur et la formation professionnelle, avec un accent sur la promotion de la francophonie. Ce fonds financera également des projets environnementaux et de prévention des risques naturels. Le premier d'entre eux, « Ornset », vise à créer un réseau de surveillance sismologique de la zone mélanésienne.

[Aide humanitaire post-cyclonique à Tonga](#)

Le cyclone tropical Ian s'est abattu le 11 janvier dernier sur les îles du Nord de Tonga faisant une victime ainsi que d'importants dégâts au Nord de l'archipel (îles de Lefuka, Ha'ano et Foa). Classé en catégorie 5 (la plus importante), le cyclone a enregistré des vents de 250 km/h et des rafales supérieures à 280 km/h. Les télécommunications ont été coupées et de nombreux bâtiments sinistrés. Près de 60 % des logements de ces îles ont été détruits ou endommagés. Plus de la moitié de la population, estimée à 8 000 personnes, a dû être évacuée trouvant refuge dans des centres communautaires. Au vu de l'importance des dégâts, le gouvernement tongien a sollicité l'aide internationale. Le ministre des Affaires étrangères néo-zélandais a ainsi annoncé une aide de 1,9 million de dollars néo-zélandais (soit environ 135 millions de francs CFP). Finançant le déploiement des ONG sur place, cette aide a permis de rétablir le réseau électrique et l'acheminement de l'eau potable. Dans le cadre de l'accord « FRANZ », un avion CASA en provenance de Nouvelle-Calédonie a par ailleurs apporté du matériel d'urgence sur l'archipel. Le royaume de Tonga est le premier État à profiter du nouveau programme régional d'assurance contre les catastrophes naturelles émanant de la Banque mondiale. Le dispositif vise à débloquer très rapidement des aides d'urgence en soutien aux économies fragiles exposés aux risques naturels.

[Épidémie de dengue dans la région Pacifique Sud](#)

Transmise par les moustiques tout comme le zika ou le chikungunya, l'épidémie de dengue continue de progresser à Fidji où la barre des 1 000 cas a été récemment franchie. Malgré différentes campagnes de sensibilisation menées par les autorités locales afin de juguler l'épidémie, celle-ci tend néanmoins à se développer. Sans faire de victime jusqu'à présent, la majorité des cas se concentre sur Suva et sa grande banlieue. Aux îles Salomon, l'épidémie qui avait touchée plus de 7 600 personnes est en voie de ralentissement. Suite à l'apparition de cas jugés inquiétant, l'archipel du Vanuatu a également lancé une campagne de sensibilisation aux bonnes pratiques auprès de la population. En l'absence de vaccin, malgré des recherches avancées et prometteuses, la prévention reste la priorité des autorités locales au plus fort de la saison humide de l'été austral.

3 – Brèves locales

Intronisation du nouveau « Tu'iagaifo » d'Alo à Futuna

Le 17 janvier dernier, Petelo Sea a été intronisé nouveau roi d'Alo à Futuna, qui compte deux royaumes. Il succède à Petelo Vikea, lequel avait abdicé en janvier 2010. En corollaire de cet événement, la désignation de nouveaux responsables coutumiers devrait intervenir dans un avenir proche. Le Secrétaire général de l'Administration supérieure du Territoire, le Député, le Sénateur et le Président de l'Assemblée territoriale ont fait le déplacement pour assister à la cérémonie.

Parallèlement, à Wallis, le Lavelua (roi) a nommé un nouveau Kalai Kivalu (premier ministre coutumier), Aukusitino Manakofaiva, qui succède à Setefano Hanisi.

Renouvellement de la gamme de billets en francs CFP

Depuis le 20 janvier dernier, les nouveaux billets en francs CFP sont en circulation à Wallis et à Futuna. L'opération se déroule de façon fluide et sans incident particulier. Il s'agit désormais de sortir peu à peu de la circulation fiduciaire les billets de l'ancienne gamme. Au 31 janvier, près de 13 % des anciens billets mis en circulation avaient déjà été récupérés par l'IEOM. Rappelons que, du 20 janvier au 30 septembre 2014, durant la période dite de « double circulation », la population peut régler ses achats aussi bien avec les anciens que les nouveaux billets. À partir du 1^{er} octobre 2014, seule la nouvelle gamme de billets aura cours légal et sera acceptée en tant que moyen de règlement. L'échange des anciennes coupures ne pourra alors se faire pour les particuliers qu'auprès de l'IEOM.

Timbres à l'effigie des nouveaux billets

Très prochainement, le Service des Postes et Télécommunications de Wallis-et-Futuna va émettre quatre timbres sur le thème de la nouvelle gamme de billets en francs CFP. Leur valeur faciale sera croissante selon le billet qui y est représenté : à titre d'exemple, le timbre à l'effigie du billet de 500 F CFP aura une valeur faciale de 50 F CFP, et celui avec le billet de 10 000 F CFP coûtera 800 F CFP. Des enveloppes Premier Jour ont également été prévues pour marquer l'évènement. La date précise de la sortie des vignettes et de la mise en vente des souvenirs philatéliques sera communiquée ultérieurement par le SPT. Une émission de timbres sur cette thématique est parallèlement organisée par les services de postes de la Nouvelle-Calédonie et de la Polynésie française.

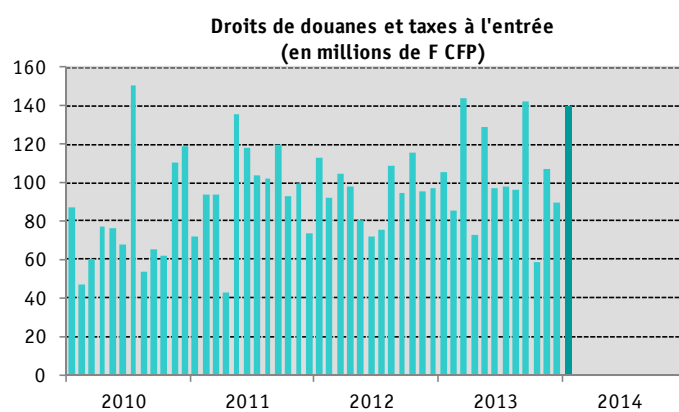
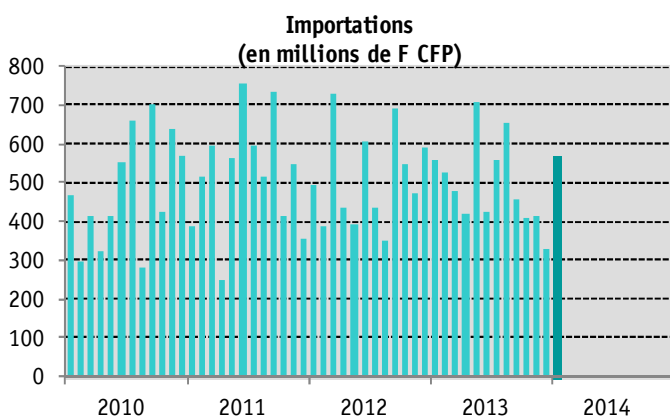
Le registre d'immatriculations des navires de Mata'Utu

Le port d'immatriculation de Mata'Utu est, après le Registre International Français (RIF) à Marseille, le second registre de navires battant pavillon français et armés au commerce international. Le RIF offre des avantages en matière fiscale pour les personnels navigants résidant en métropole ou dans les DOM (impôt sur le revenu réduit) et en matière sociale pour les armateurs (charges sociales patronales réduites à l'ENIM). Ces derniers sont cependant contraints de respecter une proportion minimale de 25 % de ressortissants européens parmi leur équipage, voire 35 % si le navire bénéficie du dispositif d'aide fiscale au titre de son acquisition (article 5 de la loi 2005-412). Bien qu'il impose également un quota en termes de nationalité (au moins 25 % de l'équipage et tous les officiers doivent être français), le registre de Mata'Utu permet au navire et à son équipage de bénéficier du régime douanier et fiscal local du Territoire. Les taxes annuelles de francisation et d'immatriculation à acquitter par les armateurs sont relativement faibles (de 1,8 à 54,5 millions de francs CFP selon le tonnage). Le 5 février dernier, Robert Laufoaulu, sénateur de Wallis-et-Futuna, a interrogé Frédéric Cuvillier, ministre délégué chargé des transports, de la mer et de la pêche, sur la volonté du gouvernement de consolider le registre de Wallis-et-Futuna. Il a notamment demandé à ce que soient autorisés les casinos embarqués sur les bateaux immatriculés à Mata'Utu, sachant que les sept bateaux actuellement immatriculés localement sont des navires de croisière. Les taxes d'immatriculation de navires et de francisation prélevées en 2013 se sont élevées à 18,6 millions de francs CFP, ce qui représente 1 % des recettes fiscales de l'archipel.

4 – Les indicateurs de référence

		Données brutes	▲ / mois	▲ / an	
Indice des prix à la consommation (base 100-juin 2008)		4T 13	116,73	- 1,8%	
SMIG mensuel en XPF		janv-14	89 149	- 2,0%	
Nombre d'emplois salariés		sept-13	2 158	- 5,2%	
Échanges extérieurs (millions de XPF)					
Importations	mensuelles	janv-14	570	73,8%	2,5%
	cumulées	janv-14	570	-	2,5%
Droits de douanes + taxes à l'entrée	mensuels	janv-14	140	55,6%	33,1%
	cumulés	janv-14	140	-	33,1%
Taxes intérieures de consommation	cumulées	janv-14	46	-	30,1%
SECTEURS D'ACTIVITÉ		Données brutes	▲ / mois	▲ / an	
Énergie					
Production brute d'électricité (milliers de kWh)	mensuelle	déc-13	1 667	9,6%	18,6%
Consommation de gazole (milliers de litres)	mensuelle	déc-13	613	5,8%	8,7%
Consommation d'essence (milliers de litres)	mensuelle	déc-13	150	7,5%	-13,0%
Transports					
Nombre de passagers en vols commerciaux extérieurs	mensuel	déc-13	3 075	10,3%	0,4%
	cumulé	déc-13	33 048	-	12,1%
Nombre de passagers vols domestiques	mensuel	déc-13	1 369	17,0%	2,2%
	cumulé	déc-13	13 083	-	-7,0%
Touchées de navires de marchandises	mensuelles	janv-14	4	33,3%	0,0%
	cumulées	janv-14	4	-	0,0%
Nombre d'immatriculations de véhicules neufs	mensuel	janv-14	15	-6,3%	7,1%

Sources : STSEE, CPSWF, Douanes, Administration Supérieure, EEFW, SWAFEPP, Aviation civile

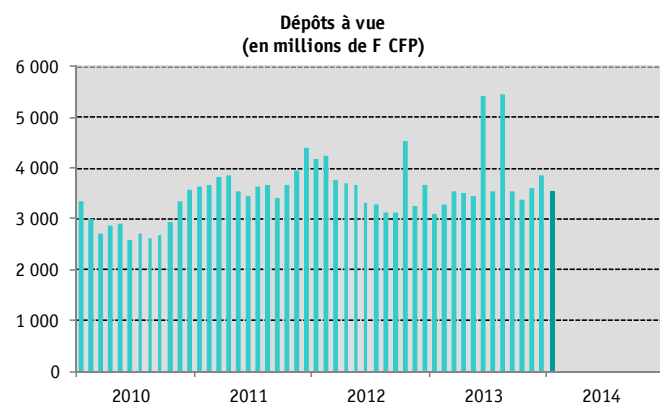
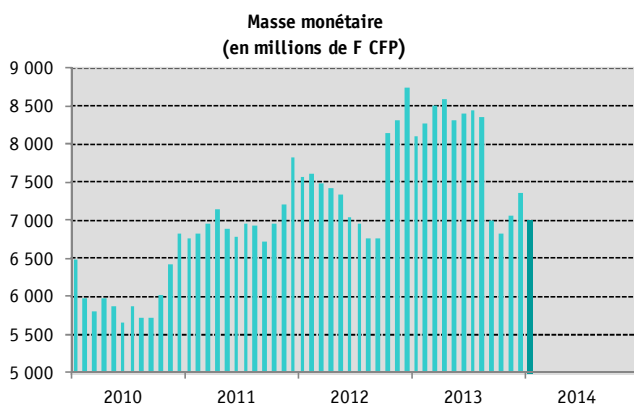


5 – Activités de l'Institut et suivi de place

Masse Monétaire

Nette contraction de la masse monétaire en rythme annuel

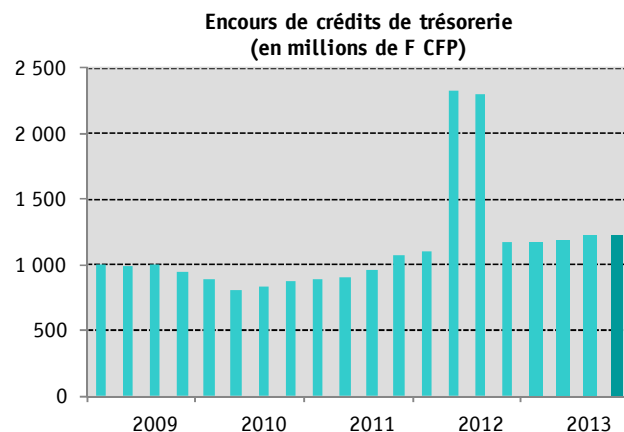
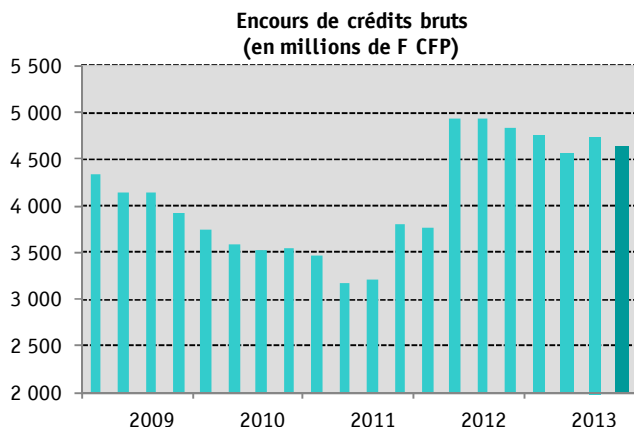
en millions de F CFP	janv-13	déc-13	janv-14	▲ / mois	▲ / an
Circulation fiduciaire	2 099	2 168	2 113	-2,5%	0,7%
Dépôts à vue	3 105	3 871	3 554	-8,2%	14,5%
Total M1	5 204	6 039	5 667	-6,1%	8,9%
M2-M1	541	487	512	5,1%	-5,4%
Total M3	8 096	7 356	7 000	-4,8%	-13,5%



Concours de caractère bancaire

Recul de l'encours des crédits sur l'année

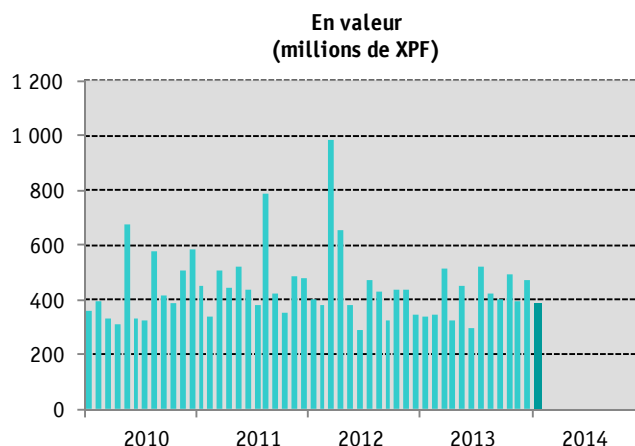
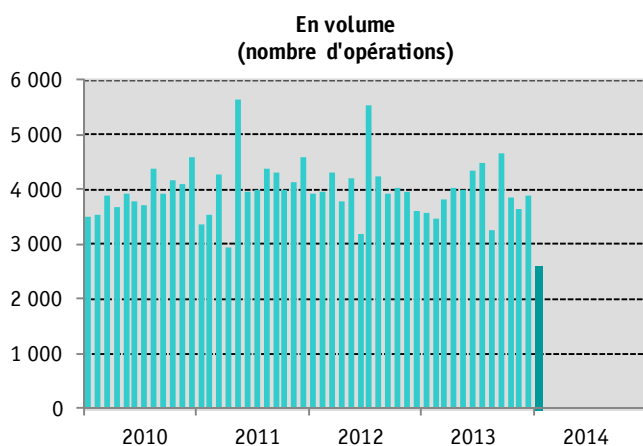
en millions de F CFP	déc-11	déc-12	déc-13	▲/an
Crédits de trésorerie	1 075	1 168	1 228	5,1%
Crédits à l'équipement	1 537	2 366	2 189	-7,5%
Crédits à l'habitat	422	498	398	-20,1%
Autres crédits	221	324	349	7,9%
Total encours sain	3 255	4 356	4 164	-4,4%
Créances douteuses brutes	547	484	469	-3,0%
Total encours brut	3 802	4 839	4 633	-4,3%



Compensation

Baisse du nombre d'opérations de compensation

	janv-13	déc-13	janv-14	cumul 2014	▲/mois	▲/an
Compensation (en nbre)	3 560	3 891	2 567	2 567	-34,0%	-27,9%
Compensation (en millions de CFP)	340	470	386	386	-17,9%	13,3%



Incidents bancaires

Baisse des incidents de paiement sur chèque

en nombre	déc-12	nov-13	déc-13	cumul 2013	▲/mois	▲/an
Incidents de paiement sur chèque	74	41	40	871	-2,4%	-45,9%
Retraits de cartes bancaires	5	0	0	16	-	-100,0%

Interdits bancaires

Recul du nombre de personnes en situation d'interdits bancaires

en nombre	déc-12	nov-13	déc-13	▲/mois	▲/an
Interdits bancaires en fin de mois	408	358	344	-3,9%	-15,7%
- dont personnes physiques	397	345	330	-4,3%	-16,9%
- dont personnes morales	11	13	14	7,7%	27,3%

Cotation

Nombre de cotes éligibles aux modes d'intervention de l'IEOM en progression

en nombre	janv-13	déc-13	janv-14	▲/mois	▲/an
Cotes valides	43	47	48	2,1%	11,6%
Cotes éligibles aux modes d'intervention de l'IEOM	15	15	16	6,7%	6,7%

6 – Principaux indicateurs (flux en cumul annuel, stock à la date indiquée)

	date	2012	2013	▲/an
<u>Indicateurs économiques</u>				
Indice des prix à la consommation (base 100-juin 2008)	4T	114,62	116,73	1,8%
Entreprises				
personnes morales en interdiction bancaire (nb)	décembre	11	14	27,3%
importations de biens d'équipement (M XPF)	janvier	82	93	12,6%
importations de véhicules utilitaires (M XPF)	janvier	5	0	-
immatriculations de véhicules utilitaires neufs (nb)	janvier	7	8	14,3%
Ménages				
emploi salarié (nb)	septembre	2 052	2 158	5,2%
dont secteur privé	septembre	831	879	5,8%
dont secteur public	septembre	1 221	1 279	4,8%
montant horaire du Salaire minimum garanti (XPF)	janvier	517	528	2,0%
personnes physiques en interdiction bancaire (nb)	décembre	397	330	-16,9%
décision retrait cartes bancaires (nb)	décembre	5	0	-
incidents paiements sur chèques (nb)	décembre	74	40	-45,9%
importations de produits alimentaires (M XPF)	janvier	181	141	-22,1%
importations de biens de consommation courante (M XPF)	janvier	67	93	37,5%
importations de véhicules de tourisme (M XPF)	janvier	25	46	83,4%
immatriculations de véhicules de tourisme neufs (nb)	janvier	7	7	0,0%
Échanges extérieurs en millions de XPF				
importations	janvier	556	570	2,5%
exportations	janvier	-	-	-
recettes douanières	janvier	142	188	32,6%
dont droits de douanes + taxes à l'entrée	janvier	105	140	33,1%
dont taxes intérieures de consommation	janvier	36	46	30,1%
<u>Indicateurs financiers</u>				
La masse monétaire en millions de XPF				
Dépôts à vue	janvier	3 105	3 554	14,5%
M1	janvier	5 204	5 667	8,9%
M2	janvier	5 746	6 180	7,6%
Dépôts à terme	janvier	2 350	821	-65,1%
M3	janvier	8 096	7 000	-13,5%
Ensemble des concours bancaires - toutes zones confondues				
décembre		4 839	4 633	-4,3%
Ménages	décembre	1 561	1 530	-2,0%
<i>dont crédits à la consommation</i>	décembre	1 561	1 530	-2,0%
<i>dont crédits à l'habitat</i>	décembre	370	281	-24,1%
Entreprises	décembre	2 513	2 370	-5,7%
<i>dont crédits d'exploitation</i>	décembre	78	112	43,8%
<i>dont crédits d'investissement</i>	décembre	2 126	1 985	-6,6%
Collectivités locales	décembre	240	204	-15,0%
Autres agents et CCB non ventilés	décembre	42	60	45,4%
créances douteuses brutes	décembre	484	469	-3,0%
taux de créances douteuses	décembre	10,0%	10,1%	0,1 pt
Ensemble des actifs financiers				
Ménages	décembre	3 076	3 252	5,7%
<i>dont assurances-vie</i>	décembre	963	986	2,3%
Sociétés	décembre	2 075	1 806	-13,0%
Autres agents	décembre	3 627	2 110	-41,8%

TAUX DIRECTEURS DE LA BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE

	taux	date d'effet
taux de la facilité de dépôt	0,00%	08/05/2013
taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement	0,25%	13/11/2013
taux de la facilité de prêt marginal	0,75%	13/11/2013

TAUX D'INTERVENTION DE L'INSTITUT D'ÉMISSION D'OUTRE-MER

	date d'effet	taux	taux de sortie maximum applicables aux crédits pour accès au réescompte
taux de la facilité de dépôt	01/11/2013	0,05%	
taux de réescompte des crédits aux entreprises	28/05/2013	0,50%	3,25%
taux de réescompte des prêts bancaires au logement	01/04/2013	2,15%	4,45% à 4,90% (Taux SGFGAS à partir du 01/04/2013)
taux de la facilité de prêt marginal	28/05/2013	1,00%	
taux de l'escompte de chèques	28/05/2013	1,00%	

TAUX D'INTÉRÊT EN FRANCE ET DANS LE MONDE

taux d'intérêt en fin de mois

	31/01/2014	31/12/2013	Var. M-1
EONIA	0,2280%	0,4460%	- 0,218 pt
EURIBOR 1 mois	0,2300%	0,2160%	+ 0,014 pt
EURIBOR 3 mois	0,2960%	0,2870%	+ 0,009 pt
EURIBOR 6 mois	0,3960%	0,3890%	+ 0,007 pt
EURIBOR 12 mois	0,5590%	0,5560%	+ 0,003 pt

taux de base bancaire	taux	date d'effet
banques métropolitaines	6,60%	15/10/2001

taux d'intérêt légal	taux	JORF
année 2014	0,04%	06/02/2014
année 2013	0,04%	01/03/2013

taux d'intérêt en moyenne mensuelle

	31/01/2014	31/12/2013	Var. M-1
TEMPE	0,2051%	0,1694%	+ 0,036 pt
EURIBOR 1 mois	0,2240%	0,2160%	+ 0,008 pt
EURIBOR 3 mois	0,2920%	0,2750%	+ 0,017 pt
EURIBOR 6 mois	0,3960%	0,3720%	+ 0,024 pt
EURIBOR 12 mois	0,5620%	0,5440%	+ 0,018 pt
TMO	2,6100%	2,6100%	+ 0,000 pt
TME	2,4100%	2,4100%	+ 0,000 pt
TRBOSP	2,4700%	2,7000%	- 0,230 pt

Définitions
 EONIA: Euro OverNight Index Average
 TEMPE: moyenne mensuelle de l'EONIA
 EURIBOR: EUR. InterBank Offered Rate
 TMO : taux moyen des obligations publiques
 (source: CDC)
 TME : taux moyen des emprunts d'Etat à long terme
 (source: CDC)
 TRBOSP: taux de rendement brut des obligations du secteur privé
 (dernier vendredi du mois)

taux des euro-monnaies

devise	USD			JPY			GBP		
	31/01/2014	31/12/2013	29/11/2013	31/01/2014	31/12/2013	29/11/2013	31/01/2014	31/12/2013	29/11/2013
taux JJ	0,130%	0,070%	0,115%	0,069%	0,078%	0,075%	0,450%	0,410%	0,480%
3 mois	0,250%	0,250%	0,230%	0,144%	0,148%	0,144%	0,530%	0,520%	0,500%
10 ans emprunts phares	2,650%	2,990%	2,770%	0,620%	0,740%	0,610%	2,710%	3,030%	2,770%

TAUX DE LUSURE (seuils applicables au 1er janvier 2014)

Crédits aux particuliers	Seuils de l'usure	Prêts aux personnes morales n'ayant pas d'activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
Prêts immobiliers		Prêts consenti	7,96%
Prêts à taux fixe	5,04%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux variable	3,76%
Prêts à taux variable	4,51%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux fixe	4,83%
Prêts-relais	5,23%	Découverts en compte (1)	13,31%
Autres prêts		Autres prêts d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans	4,36%
Prêts d'un montant inférieur à 357 995 XPF	20,23%	Prêts aux personnes physiques agissant pour leurs besoins professionnels et aux personnes morales ayant une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
Prêts d'un montant compris entre 357 995 XPF et 715 990 XPF	15,12%	Découverts en compte (1)	13,31%
Prêts d'un montant supérieur à 715 990 XPF	10,35%		

(1) y compris commission du plus fort découvert

TAUX DE CHANGE

Parité XPF/ EUR : 1000 XPF = 8,38 EUR

Dernier cours fin de mois	1 USD/XPF	88,2892	1 NZD/XPF	71,5332	1 HKD/XPF	11,3683	1 GBP/XPF	145,2785	
100 JPY/XPF	86,3909	1 AUD/XPF	76,9088	1 SGD/XPF	69,0657	100 VUV/XPF	91,6761	1 FJD/XPF	46,6158